

EAN n° :
 N° compteur : 65325069
 Index I : 000323,0 Index II : 000256,9
3484630 2016/5/53/255

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	



PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE - DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / visite de contrôle
 suivant : RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276bis /
 Complément au rapport n° CONFORMITE
 Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage /
 Modification de tension d'alimentation / Vente unité habitation
 Type de locaux : MAISON
 Lieu d'inspection : RONDU 27 à 6800 LIBRAMONT
 Propriété de : PAQUES DAOUSI
 Mandant : JJ BUANOITTE
 Installateur : JJ BUANOITTE
 TVA : 431481041 carte ID : Délivré à : Date :
 Inspecteur : TAIBOLET Date d'inspection : 14/4/16

DESCRIPTION

Tension de service : ~~1x230 V~~ 3 x 230 V 3N + N Protection max. : 3x40A Commutateur; position :
 Protection principale : Disj. : 3x25A Interrupteur / sectionneur :
 Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : EXVB nombre de conducteurs : 4 diamètre : 16 mm²
 Câble de raccordement au réseau : type de câble : VFVB nombre de conducteurs : 4 diamètre : 10 mm²
 Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain - Fourreau : présent / absent - Plaque d'isolation: présente / absente
 Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 16 mm² Résistance de dispersion : 21 Ω
 Nombre de tableaux : 2 Nombre de circuits terminaux : 19 Résistance d'isolement général : 1,5 MΩ
 Interrupteur différentiel : Général : 4p40A300 mA Supplémentaire : 4p40A300 mA
 Fonctionnement bouton d'essai: en ordre - pas en ordre Contrôle boucle de défaut: en ordre - pas en ordre
 L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d' OCB.

Installation exécutée conformément aux schémas: oui - ~~non~~ Etat du matériel électrique: en ordre - pas en ordre
 Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre - pas en ordre contact indirect: en ordre - pas en ordre
 Continuité PE- et liaison équipotentiel: en ordre - pas en ordre Matériel fixe et mobile: en ordre - pas en ordre
 Description : voir les schémas en annexe - schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation - ~~scellés~~

DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent aux infractions standard au verso.

- N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire ~~n'est/ ne sont pas encore~~ raccordées.
- N La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, - de gaz, - le chauffage central - ~~n'est/ ne sont pas encore~~ placés.

CONCLUSION

L'installation est conforme / ~~n'est pas conforme~~ aux prescriptions du RGIE.
 La visite de contrôle - par le même organisme de contrôle - prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le : 14/4/2016 ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.
 L'installation peut / ~~ne peut pas~~ être mise en service / ~~ne peut pas être mise en service~~ qu'à condition de réparer sans délai les anomalies constatées et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Pour le directeur, l'inspecteur

NOTE AUX ENTREPRISES : En vertu de l'art. 14 du CODEX, le présent document sera porté à la connaissance du comité.
 NOTE AUX LOCATAIRES ET PROPRIETAIRES : Conformément au RGIE vous êtes tenu : 1) de conserver ce procès-verbal dans le dossier de l'installation électrique, 2) de noter dans le dossier toute modification apportée à des personnes, à imputer directement ou indirectement à la présence d'électricité.
 Affaires Economiques, direction « énergie électrique », tout accident survenu à l'installation électrique. 3) de porter à la connaissance du Ministère des